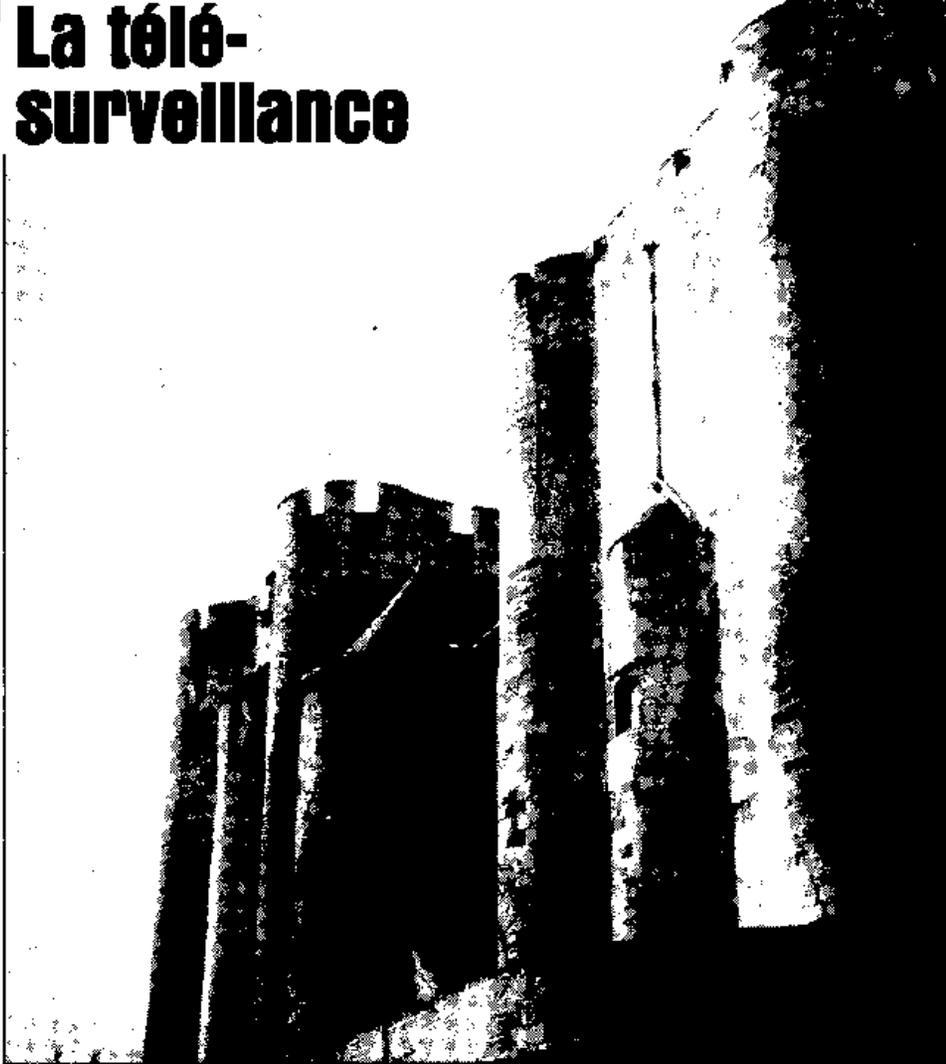


La télé-surveillance



contre-poids à celles chargées de la grande informatique, avec la possibilité de présenter des analyses alternatives.

Il faut aller plus loin : l'informatisation de la Justice, comme celle de la société, continuera à poser des problèmes redoutables pour les libertés. Ces problèmes seront moindres avec le développement de systèmes autonomes, non centralisés, mais resteront réels, si les techniques se développent de façon sauvage et non maîtrisée, selon la logique du profit. La diffusion de la micro-informatique dans la société risque de provoquer une fluidité dont il faudra protéger l'information judiciaire. Certains projets comme la surveillance automatique des détenus (2) sont à considérer avec prudence, si l'on veut que la prison reste un lieu humain. Il paraît important que le personnel des tribunaux et des services puisse exercer avec les magistrats un contrôle sur le développement des techniques nouvelles, qui ont aussi des incidences sur les conditions de travail. Cela exige formation et information.

Le fonctionnement de la Justice intéresse l'ensemble des citoyens et l'administration de la Justice, a une incidence sur ce fonctionnement. C'est pourquoi la composition de la Commission de l'informatique du ministère, composée presque exclusivement de hauts magistrats, des professions judiciaires (avocats etc), des représentants de l'Éducation surveillée ainsi qu'aux centrales syndicales.

Et la CNIL ?

Les fichiers Bureaux d'ordre centralisés ayant été constitués avant la loi « Informatique et liberté », le ministère de la Justice, n'était tenu qu'à une simple déclaration à la CNIL. Vu leur caractère sensible, il paraît nécessaire qu'une demande d'avis soit adressée à cette commission. C'est ce qu'a fait le ministère de la Santé pour le projet « GAMIN », qui avait aussi été mis en œuvre avant la parution de la loi *Informatique et liberté*.

Le Casier judiciaire national automatisé a fait l'objet d'un vote au Parlement : la loi 80-2 du 4 janvier 1980 (J.O. du 5 janvier 1980), le groupe socialiste s'était abstenu.

THEMIS

(1) L'informatisation de la société, Edition du Seuil p.102.

(2) cf annexe 4 de la mise à jour du 1^{er} janvier 1981 du schéma directeur de l'informatique de gestion judiciaire.

BIBLIOGRAPHIE

Le juge et l'ordinateur n°3 de la revue NON sept/oct 1980, la justice au service de l'informatique.

Le casier judiciaire ACTES n°17 printemps 1978

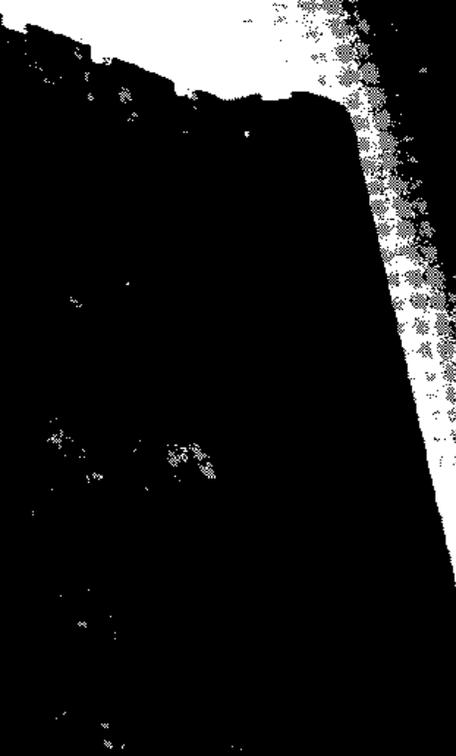
Décret 81-1003 sur l'automatisation du casier judiciaire du 6 novembre 1981.

Les outils de la télématique sont toujours présentés comme des media de la communication alors qu'ils peuvent aussi être utilisés à surveiller, protéger, tenir à distance. D'ailleurs, aux Etats-Unis la « sécurité électronique » est un énorme marché. Mais ce qui est frappant c'est l'écart entre le grand bruit de la demande sociale de sécurité et la discrétion qui entoure les applications télématiques de surveillance, bien souvent introduites marginalement comme sous-produit d'autres applications plus spectaculaires ou plus nobles. Pourtant, si on focalise l'attention sur ces applications « mineures », il semble bien que des effets sociaux non négligeables pourraient en résulter, bien éloignés des discours sur la télématique libératrice et communicationnelle.

Prisonniers de la forteresse transparente

B IEN entendu les craintes (fondées ou fantasmagiques) éveillées par la « télésecurisation » de l'habitat sont liées aux éventuels effets pervers de ces outils. On croit surveiller et on se découvre sous surveillance, on pense rendre limpide son environnement et on se découvre suspect pour d'autres. On croit être plus libre, on se retrouve isolé, prisonnier dans une forteresse transparente. On croit être le centre et l'organisateur de sa sécurité, on se découvre pris dans un réseau dont on ignore où est le centre et si même il existe. Bref, on voulait un peu de liberté en maîtrisant mieux son environnement, on se réveille paranoïaque, on rêve d'un Thélème, on se retrouve dans un univers Kafkaïen ou face au sourire de « Big brother watching you » (1).

Clôre, tracer une frontière, exclure, ne sont jamais des opérations simples et naïves. Qui reste à l'intérieur du cercle, qui en est exclu ? Même dans les utopies, les lieux de nulle part, la question n'est pas tranchée aisément. A Thélème où n'existent ni remparts, ni murailles, l'inscription mise sur la grande porte de l'abbaye somme les faux dévôts, gens de justices, usuriers, avares, jaloux et vérolés de ne point rentrer et souhaite la bienvenue aux nobles chevaliers, à ceux qui annoncent l'évangile dans son texte et son sens pur, et aux belles dames bien nées et bien élevées. Au delà de l'arbitraire de toute classification, voilà bien l'idéal de la frontière pour ceux qui la tracent : que les exclus se reconnaissent comme tels et qu'indésirables, ils cessent de désirer et renoncent jusqu'aux charmes de la transgression. L'utopie de



OU La sécurité pervertie

reux « gangsters » n'étaient plus les méchants braqueurs, mais pouvaient être les brillants informaticiens eux-mêmes, diplômés et tout ce qu'il y a de plus WASP (white anglo saxon protestant).

Comment clôturer la bergerie quand le loup s'y tapi ? Alors les systèmes de sécurité abandonnent cette trop simple clôture qui définissait un intérieur et un extérieur, un centre et une périphérie. Et le cercle se fait nœud, la frontière retransverse indéfiniment l'espace interne qu'elle vient de dessiner. Toute bipartition simple est ruinée, le centre n'existe plus, il est expulsé, mais de là devient menaçant : « *Big brother is watching you* ».

L'étrange climat d'une visite dans un centre de recherche informatique en Californie me revient : chacun arborait son badge, souriait aux lèvres. Tous les accès nécessitaient des passes magnétiques et des caméras vidéo redoublaient ce premier système de sécurité. Dans cette région me fut-il expliqué, l'espionnage industriel est une triste réalité. Chaque collaborateur était au mieux un futur concurrent au pire un espion potentiel ! Le premier geste d'accueil m'avait gentiment dépouillé de mon appareil photo. Tout n'était qu'ordre, calme, luxe sobre et politesse souriante. Le passe magnétique nous ouvrait magiquement la voie. Seuls, les deux visiteurs que nous étions, semblaient ressentir quelque sourd malaise.

Certes, peut-on objecter, mais l'habitat n'est pas l'entreprise, l'intérieur et l'extérieur, le centre et la périphérie, le même et l'autre y sont facilement identifiables.

Du contrôle technique au contrôle social

Est-ce si sûr ? Car si cela nous paraît vrai pour le logement, ça l'est moins pour l'immeuble, la résidence, le quartier, la ville. A chacun de ces niveaux, la demande de sécurité peut être reprise par des institutions qui la gèrent technocratiquement, de l'extérieur et à distance (rappelons que télé signifie à distance). Alors, à nouveau, centre et périphérie ne signifient plus grand chose et plus le niveau de prise en charge de la sécurité est global, plus l'individu perd le contrôle de sa sécurité et est soumis à un contrôle qui lui est extérieur et lointain.

Les expériences de télé-surveillance en cours dans le domaine du logement social méritent de ce point de vue toute notre attention (2). Une unité dite centrale bien qu'extérieure reçoit des informations par l'intermédiaire de transmetteurs (ou d'unités intermédiaires) eux-mêmes reliés à des points d'information (compteurs, capteurs, détecteurs, sondes etc). Un tel réseau peut concerner plusieurs centaines de logements. Aujourd'hui, il ne s'agit que de gestion des installations techniques des immeubles (ascenseurs,

ventilation, chaufferie) et de tentative de minimisation des dépenses énergétiques. Mais demain, la tentation sera grande d'utiliser ces réseaux pour répondre à la demande de sécurité.

D'ailleurs la démarche peut se faire progressivement et en réaction aux événements dramatiques qui statistiquement ne peuvent manquer de se produire : un incendie grave dans un immeuble, et on adjoint partout des détecteurs de fumée et de chaleur. Des invalides ou des personnes âgées non secourus, quoi de plus normal que d'ajouter la téléalarme. Une agression particulièrement odieuse, comment résister à la demande des habitants d'installer des caméras dans les halls d'entrée et des barrières aux parkings etc. Le glissement du contrôle technique au contrôle social risque ainsi de se faire « naturellement ».

Voir sans être vu

Chacun se retrouve alors ensermé dans un réseau qui pour le protéger commence par réclamer de lui qu'il soit transparent ou moins visible. La télématique, Orwell l'avait bien senti, c'est la potentialité d'un « panopticon » généralisé, affranchi des contraintes spatiales et architecturales. Et comme le rappelle Foucault (3) le sentiment permanent d'être visible assure le fonctionnement automatique du pouvoir qui exerce le regard. « Vous êtes filmés, souriez » vous qui n'avez rien à craindre, qui êtes au-dessous de tout soupçon. La version est plus insidieuse chez Orwell où Big brother vous sourit, lui qui vous regarde et sait tout de vous, du moins le croyez-vous. Etonnante invention imaginaire que ce télécran qui émet et reçoit, rien de plus pourtant qu'un visiophone que l'on ne pourrait jamais fermer (comme les paupières des personnages de « *Huis clos* ») et dont l'interlocuteur serait anonyme.

A Columbus (Ohio), 40 000 personnes sont abonnées au système QUBE de télévision câblée interactive. QUBE, joli nom pour une filiale dont les « parents » sont rien de moins que la Warner et l'Américan Express. La banque et les médias se mettent à faire bon ménage à l'heure de la télématique ! Les 40 000 téléviseurs de Columbus (qui seront bien davantage à Houston, Pittsburg et Cincinnati) sont reliés à un ordinateur central qui les appelle toutes les six secondes. Les postes de télévision disposent donc d'un certain « retour » et deviennent quelque peu interactifs. Un petit clavier indépendant comptant une dizaine de touches permet alors de répondre à des questions qui apparaissent sur l'écran. Des sondages instantanés deviennent possibles et permettent de savoir à chaud si le président Reagan a redonné confiance par son discours (se sent-on en sécurité avec lui ?) ou si le coach de l'équipe de football de Columbus devrait maintenant adopter une

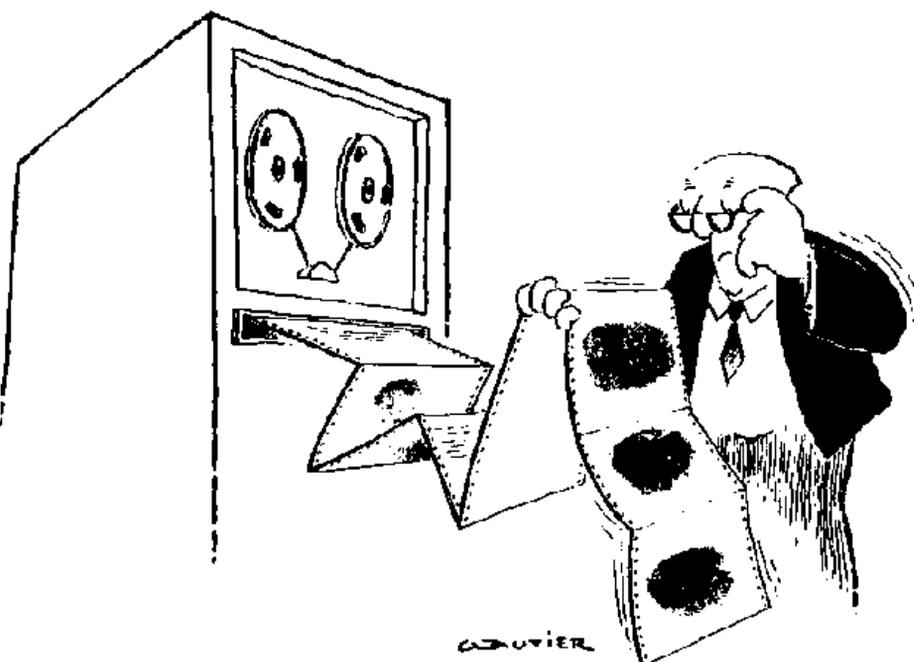
Thélème est aussi bâtie sur ce refus d'assumer la violence inhérente à toute ségrégation. Pourtant cela n'est pas encore suffisant pour que puisse s'y énoncer et se vivre le « *fat ce que voudras* ». Il faut y ajouter la puissance trouble des identifications « *un seul disait* » buvons » et tous buvaient », le mécénat de Gargantua et le travail de tous les ouvriers que l'inscription de la grande porte ne semble même pas concerner et qui, situés en deçà même de l'exclusion, demeurent dans un grand corps de maison près des bois de Thélème...

Clôturer, c'est définir le même et l'autre et maintenir cette distinction dans le temps et l'espace ce qui devient bien délicat aussitôt que l'on découvre que le vieux modèle spatial de la protection d'un centre (forteresse, abbaye) contre sa périphérie est par trop simpliste.

Le loup dans la bergerie

Illustrons ce propos par quelques exemples de protection tirés de la vie économique : les grandes surfaces qui utilisent depuis longtemps les caméras vidéo de surveillance et qui ne nous enjoignent plus de sourire car nous sommes filmés, savent que les causes de la démarque inconnue sont aussi bien internes qu'externes, et l'appel à des sociétés de surveillance ajoute bien souvent ses propres effets pervers...

Dans un autre domaine, l'informatisation des banques américaines a révélé quelquefois avec fracas que les dangeu-



stratégie plus offensive et faire rentrer le joueur « ZXD ». Bien sûr chacun est libre de répondre à ces sondages et seules les opinions exprimées (à travers les catégories proposées sur l'écran) sont enregistrées. Par contre nul n'est libre de refuser l'appel toutes les six secondes de l'ordinateur qui note si le téléviseur est en fonction et quelle chaîne est regardée, puisque c'est le moyen de facturer les émissions des dix chaînes payantes (sur les trente disponibles).

Et pour quelques dollars de plus, quoi de plus normal et d'utile que QUBE offre, grâce aux possibilités de ce « retour » constant, un système de protection qui concerne aussi bien l'extérieur de l'habitation que la sécurité domestique. Dès lors, le même outil informe (il permet aussi l'accès à des banques de données) distrait, achète, sonde les opinions et surveille (pas l'abonné bien sûr !). Comment ne pas fantasmer devant un tel écran ! (Télécran ?).

L'invasion de la surveillance

D'ailleurs n'est-ce pas dans ce moment où les outils disparates de l'habitat s'interconnectent, où les applications dis-

• La sécurité des personnes et des biens est évidemment un élément fondamental des conditions de vies •

La technologie et les performances des capteurs évoluent rapidement aujourd'hui : ainsi la gamme des moyens mis à notre disposition s'élargit et nous pouvons atténuer voire faire disparaître les risques et/ou les conséquences d'un événement accidentel ou d'un acte volontaire d'agression.

L'automatisme apporte des moyens sûrs et permanents, notamment pour :

- a) Saisir, identifier et localiser chaque événement détecté par chaque capteur à l'instant même de son apparition.
- b) Autoriser sélectivement les accès propres aux usagers conformément aux droits qui leur ont été attribués sur le plan géographique, sur le plan temporel, voire même sur un plan numérique : on peut par exemple limiter le nombre des entrées d'un même usager dans une zone où existe un risque de contamination, et vérifier également si nécessaire que la durée de chaque séjour dans la zone ne dépasse pas une certaine norme. Par un procédé similaire on peut limiter quantitativement et qualitativement l'usage de matières dangereuses.
- c) Connaître immédiatement le nombre et l'identité des usagers présents dans une zone où vient de se produire un accident.
- d) Protéger les équipements de recherche et l'outil de production contre des utilisations malveillantes ou frauduleuses.
- e) Porter immédiatement assistance au personnel de surveillance en suivant automatiquement la progression des rondiers afin de la comparer à son déroulement normal et détecter ainsi où et qui se trouve tout-à-coup en danger.

f) Aider le personnel de sécurité en exprimant avec un détail suffisant et un texte clair les consignes à appliquer en matière d'intervention vis-à-vis de chaque événement, sans aucun travail de recherche manuelle souvent long, fastidieux et inapplicable en cas de nécessité d'action immédiate.

g) Optimiser la rapidité et les moyens d'action du personnel d'intervention en lui donnant la possibilité de télécommander immédiatement des dispositifs auxiliaires et d'en contrôler l'efficacité.

h) Enregistrer les paramètres (nature, date, heure et lieu) caractérisant tout événement d'alarme afin de constituer un historique permettant de rechercher les causes de chaque incident.

Parce qu'ils sont rapides, précis et complets, les automatismes actuels permettent de mettre en application des interventions de la plus haute efficacité.

Parce qu'il peuvent être discrets et très performants, ils découragent les tentatives de fraude, de vol ou d'agression.

L'apport de l'électronique et de la micro-informatique est déterminant dans les techniques de conception et de réalisation de ces automatismes.

Dans une installation de sécurité :

a) La fiabilité des équipements est un paramètre fondamental : ces installations fonctionnent totalement ou partiellement 24 heures sur 24

Puisque l'apparition des pannes éventuelles peut entraîner une vulnérabilité momentanée dans le contexte de la protection souhaitée, voire déclencher de « fausses alarmes », il est souhaitable que le système soit doté de dispositifs d'auto-contrôle capables de détecter, identifier et localiser les défaillances propres au système.

b) La spécificité du concept implanté est un facteur d'efficacité. L'installation remplira d'autant mieux son rôle que sa structure présente des caractéristiques particulières convenablement adaptées au site, aux risques et au comportement des usagers.

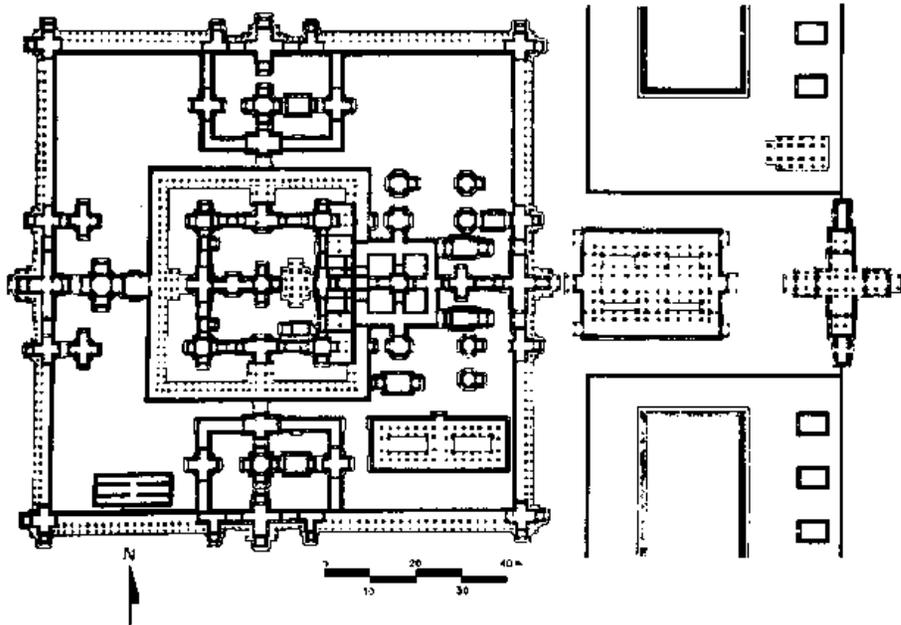
c) Le comportement des usagers, la nature et l'importance des risques et le site lui-même évoluent. Il importe que les matériels exploités dans l'installation puissent s'adapter à ces évolutions tout au long de leur durée de vie normale.

C'est la souplesse des matériels choisis qui permet de disposer à tout moment d'un système réalisant au mieux le compromis entre les impératifs de sécurité et les éventuelles contraintes supportées par les usagers. La notion même de ces contraintes évolue avec le temps, l'environnement et les habitudes : l'installation de sécurité ne doit donc pas être une structure figée.

La possibilité de modifier aisément la structure et/ou différents paramètres fonctionnels d'une installation constitue une protection vis-à-vis d'individus qui pourraient analyser le comportement et la conception de cette installation. Il est souhaitable d'y apporter des modifications pour ne pas laisser le temps de telles analyses.

d) La commodité d'exploitation est souvent un facteur déterminant dans la rapidité, donc l'efficacité de l'intervention qui suit l'apparition d'une alarme. Cependant, cette recherche de commodité ne doit pas faire abstraction des dispositifs de protection qui doivent limiter l'accès aux informations et des manipulations aux seules personnes responsables.

SEMDA
(Automatismes et systèmes)



persées s'intègrent que les effets sociaux de la télématique se révèlent brusquement ? Cela est vrai aussi et déjà repérable en entreprise. Les nouveaux auto-commutateurs (l'IBM 3750 par exemple) permettent d'utiliser le seul réseau téléphonique comme support des conversations téléphoniques bien sûr, mais aussi des données informatiques transitant des terminaux à l'ordinateur et des divers systèmes de sécurité (surveillance, incendie, contrôle des portes etc). Dès lors, à chaque personne est attribuée une classe de service qui détermine les prestations auxquelles elle a droit. Ainsi, pourra-t-elle par exemple utiliser l'interurbain uniquement pour l'Alsace, l'international pour certaines filiales mais ne pourra ni appeler le président ni accéder avec son badge à certains parkings ou bâtiments. C'est ce même badge qui pointera d'ailleurs les horaires souples, enregistrera les déplacements et débitera le coût des repas pris à la cafétéria. Un seul changement introduit dans le logiciel de l'autocommutateur et cette même personne ne pourrait plus accéder à son bureau (mais pourquoi cela arriverait-il ?). On comprend donc bien pourquoi la commission informatique et liberté qui tente de protéger notre vie privée essaie de limiter l'interconnexion des fichiers. Tous ceux par exemple dont les administrations disposent.

Finalement la crainte des effets pervers des outils de la protection ne vient-elle pas de l'intuition que la sécurité ne peut jamais être totale et qu'il y aura toujours lieu d'ajouter un outil, un système, de le redoubler et de le doubler à l'infini. Le processus serait fondamentalement inflationniste. Il ne pourrait jamais s'agir de supprimer un système de sécurité. On connaît l'histoire du fou qui jette des bananes par la fenêtre du train :

— c'est pour tenir à distance les bêtes dangereuses, explique-t-il

mais il n'y en a pas dans cette région, lui affirment ses voisins

— je sais, rétorque-t-il, ma méthode est efficace.

Comment en effet expérimenter le danger réel de son environnement si celui-ci est de toute façon « sécurisé ». Mais quelle panique, quand soudain une panne électrique ou un incident quelconque disjoncte le système ! On sent bien que la sécurité relève autant du sentiment que des conditions objectives. Toutes les protections extérieures si sophistiquées qu'elles soient ne peuvent calmer l'angoisse quand celle-ci survient. Freud nous a montré que le psychisme tend à extérioriser, à projeter au dehors et donc à méconnaître tout l'inquiétant et le dangereux qui peut pourtant s'originer à l'intérieur de soi

Le loup est définitivement dans la bergerie. Il y aura donc toujours des maximalistes de la sécurité qui ne manqueront pas de trouver dans la réalité des faits pour corroborer leur inquiétude. Leur résister ne sera pas facile et pourtant indispensable pour ne pas dépasser les seuils au-delà desquels fleurissent les effets pervers. Enfin, il n'est pas exclu que ces effets eux-mêmes aient leurs propres effets pervers. Ainsi, après avoir vécu longtemps dans un monde où l'anonymat nous protégeait, nous entrons peut être dans un monde où c'est le déluge des informations nous concernant et l'impossibilité de les traiter qui nous protégera. Au moins tant qu'« on » ne s'intéressera pas à nous ■

Bertrand GIRAUD
Juillet 1982

(1) « 1984 » G. Orwell

(2) cf l'article « Télé-surveillance : des systèmes qui vous veulent du bien » in *Autrement* n°37 février 1982.

(3) Foucault « Surveiller et punir », Gallimard 1975.

Vous pourrez trouver Terminal dans les librairies suivantes :

Paris :

1^{er} arrondissement

Parallèles : 36 rue des Boudonnais

Librairie de Valois : 25 rue de Valois

FNAC : Forum des Halles

3^e arrond.

Les mille feuilles : 2 rue Rambuteau

5^e arrond.

Autrement dit : 73 Bd St Michel

L'hammetan : 16 rue des Ecoles

Joseph Gibert : 5 rue Valette

La libre pensée : 10-12 rue des Fossés

St Jacques

P.U.F. : 49 Bd St Michel

St Michel Sorbonne : 20 rue de la Sorbonne

Tiers-Mythe : 21 rue Cujas

Eyrolles : Bd St Germain

6^e arrond.

FNAC : 196 rue de Rennes

9^e arrond.

Montholon-services : Square Montholon

11^e arrond.

La brèche : 9 rue de Tunis

12^e arrond.

1984 : 22 Bd de Reuilly

13^e arrond.

La Commune : 11 rue Barrault

La pochette Tolbiac : rue Charles Moureu

14^e arrond

Atmosphère : 7-9 rue F. de Préssensé

L'herbe rouge : 1 bis rue l'Alésia

Librairie internationale : 2 rue Bouard

La nacelle : rue Campagne Première

15^e arrond.

Syros : 9 rue Borromée

18^e arrond.

Cherche : 3 rue Max Dormoy

La goutte d'or : 35 rue Stephensor.

20^e arrond.

Les herbes sauvages : 70 rue de Belleville

Angers

La tête en bas : 17 rue des Poéliers

Bordeaux

L'en dehors : 46 rue du Mirail

Lyon

Le soleil : 210 rue de Créqui

Federop : 11 rue du Doyenné

Librairie populaire : 226 rue Duguesclin

La gryffe : 5 rue S. Gryphe

Genève

Que faire : Case postale 700-1211 Genève

GREP : 25 Bd du Pt d'Aive-1205 Genève

Luxembourg

Assos : Postfach 78-Luxembourg ville

Bruxelles

EPO : 41 rue J. Volders-1060 Bruxelles

Montréal

Dist. 1^{er} Mai : 1407 d'Iberville Montréal

